
Francia. Forschungen zur westeuropäischen Geschichte
Herausgegeben vom Deutschen Historischen Institut Paris
(Institut historique allemand)
Band 24/2 (1997)

DOI: 10.11588/fr.1997.2.60830

Rechtshinweis

Bitte beachten Sie, dass das Digitalisat urheberrechtlich geschützt ist. Erlaubt ist aber das Lesen, das Ausdrucken des Textes, das Herunterladen, das Speichern der Daten auf einem eigenen Datenträger soweit die vorgenannten Handlungen ausschließlich zu privaten und nicht-kommerziellen Zwecken erfolgen. Eine darüber hinausgehende unerlaubte Verwendung, Reproduktion oder Weitergabe einzelner Inhalte oder Bilder können sowohl zivil- als auch strafrechtlich verfolgt werden.

explications économiques et sociales dans l'approche et la compréhension des causes de paupérisation et de marginalisation. L'auteur les présente et les résume très clairement et les accompagne de références qui renvoient à l'abondante bibliographie présentée en fin d'ouvrage (p. 119–150) et classée selon une thématique qui rejoint celle des chapitres (cf. 3^e partie: sources et bibliographie). Le même souci de concision et d'information scientifique guide le choix des titres des différentes sections ainsi que ceux des paragraphes qu'elles contiennent. D'emblée, dans cette seconde partie, le chercheur peut accéder à la revue des travaux qui jalonnent la problématique de l'auteur et nourrissent sa réflexion historique. Cette démarche est d'autant plus méritoire qu'elle prend simultanément en compte les variations de signification des thèmes étudiés et la diversité des situations régionales, bien éclairées par des exemples.

En quelques pages, Wolfgang von Hippel a donc réussi à rassembler l'essentiel de sujets historiques complexes et en perpétuelle avancée grâce, notamment, aux travaux des historiens allemands. Les réserves que l'on peut faire résultent justement de l'effort de synthèse et d'inventaire des problèmes menés à bien. On peut, en effet, souscrire avec réserves aux grandes distinctions d'appellations opérées par l'auteur et rappelées dans sa collecte bibliographique. S'il n'est pas malaisé, sur le papier, de trouver des critères de différenciation entre pauvreté et marginalité, ou de séparer les catégories inférieures de la société des groupes réputés marginaux, il est plus difficile de pratiquer de telles divisions dans la réalité des situations vécues où les passerelles qui relient pauvreté et exclusion ne cessent d'être franchissables et fréquemment franchies. C'est cette solidarité de misère, de souffrances et, parfois, de révoltes qui apparaît en négatif dans la politique de répression que suscitent pauvreté et exclusion quand elles deviennent menaçantes. De même, la revue des groupes considérés comme marginaux n'échappe pas au reproche d'une classification artificielle où se retrouvent, énumérés les uns après les autres, les mendiants, les voleurs, les prostituées, les juifs et les tziganes. Pour les besoins d'un regroupement qui vise à l'exhaustivité, cette démarche peut se comprendre. Mais, pour l'approche d'une réalité sensible, enrichie par l'apport de l'histoire des mentalités, il convient de la transcender.

Anne-Marie COCULA, Bordeaux

Peter NITSCHKE, *Staatsräson kontra Utopie? Von Thomas Münzer bis zu Friedrich II. von Preußen*, Stuttgart (J. B. Metzler) 1995, 320 p.

1513, «Le Prince» de Machiavel; 1516 «L'Utopie» de Thomas More: d'un côté, la raison d'Etat, de l'autre l'utopie, tel est le contrepoint paradigmatique que l'auteur suit dans le cadre du Saint-Empire à travers huit penseurs, de Thomas Münzer à Frédéric II de Prusse. «Le Prince» est un point de non-retour: la politique y est libérée de toute transcendance chrétienne, mais peut-être pas de toute métaphysique, comme semble le prouver l'utilisation du concept de fortune, tandis que la radicalité des prémisses anthropologiques – le mal est la marque essentielle de l'homme – fait de ce dernier le simple matériau de la politique. Si le concept de raison d'Etat n'est pas formulé explicitement par Machiavel, il est dans l'œuvre implicitement et en Allemagne il devient un instrument de politique intérieure à l'usage des princes, alors qu'en France, la politique de Richelieu lui donne une connotation tournée vers la politique extérieure. Le traité d'Hippolithus à Lapide, «Dissertatio de ratione status in Imperio nostro Romano-Germanico» (1640) met la raison d'Etat au service des princes territoriaux et un siècle plus tard le système du despotisme éclairé n'introduit pas de changement. En 1981, Friedrich Meinecke posait l'équation suivante: «Vivre libre et autonome pour un Etat, ce n'est pas autre chose que suivre les lois que sa raison d'Etat lui dicte». Cette évocation de la raison d'Etat est bien évidemment inséparable du traumatisme du nazisme et de son effondrement.

L'originalité de l'ouvrage de Thomas More, c'est qu'il est, selon Thomas Nipperdey, une critique radicale et spectaculaire de l'ordre existant et non seulement de quelques-uns de ses aspects, par l'extension largement socio-économique que l'auteur donne au concept de politique. De Francis Bacon aux Lumières, l'utopie évolue: l'eschatologie de l'angoisse fait place à la confiance dans le futur. Les utopies d'aujourd'hui sont-elles les réalités de demain? Quels sont les rapports entre l'utopie d'une part, et de l'autre l'idéologie, le totalitarisme, la science-fiction? L'utopie, toujours pensée plus que désirée, n'est pas dans la définition de ce qu'elle veut, mais dans la négation de ce qu'elle refuse, elle est la négation de la négation du monde idéal (platonicien) par le monde des réalités. C'est à l'aune de ces deux *topoi* fondamentaux des représentations que les hommes se font de la réalité politique, utilisés comme média rhétoriques et heuristico-herméneutiques, que l'auteur examine la pensée politique de huit penseurs allemands de la période moderne.

Thomas Münzer n'est pas le combattant de classe, ni le révolutionnaire pré-bourgeois de l'historiographie de l'ex-DDR. Sa vision du monde issue du Moyen Age, tournée vers le passé, n'est nullement progressiste. La prégnance de la pensée eschatologique, où le sens de l'histoire est défini par sa fin, ne laisse aucune autonomie au politique. L'Etat de Münzer est un Etat théocratique, qui refuse la solution luthérienne de la théorie des deux empires. A peu près au même moment, le juriste Johann Oldendorp, sans connaître Machiavel, aboutit à des conclusions voisines du Florentin, en formulant la règle selon laquelle ce qui est bon pour le *bonum commune* est équitable. Ce bien commun, c'est à l'Etat de le défendre, un Etat qui est plus que l'addition de ses parties (cf. Platon), qui fait la loi, qui dit la loi, qui gouverne, un Etat qui est équitable tant qu'il ne contredit pas la loi de Dieu. Oldendorp est un des fondateurs du droit naturel luthérien, tel qu'on le retrouve chez Grotius. Quelques années plus tard, Melchior von Osse dédie à Auguste de Saxe son »*Politisches Testament*« (1555/56). Sa pensée, nourrie d'aristotélisme, enrichie par son expérience pratique de juriste et de ministre (chancelier de Saxe), s'inscrit dans le contexte de division de la chrétienté; l'unité matérielle de l'Etat et l'*Obrigkeit*, bras exécutif de Dieu sur terre, doivent remplacer la transcendante unité chrétienne perdue.

En 1614, le calviniste Althusius publie la troisième édition de sa »*Politica Methodice Digesta*«. La politique y est définie comme l'*ars consociandi*, l'art d'organiser les hommes pour la vie en société. Inspiré par Marsile de Padoue, mais n'allant pas jusqu'à séculariser la politique, Althusius expose la thèse de la souveraineté du peuple (mais au-dessus, il y a Dieu) d'où découlent toutes les formes de gouvernement, y compris la tyrannie, le droit de résistance n'appartenant qu'aux magistrats. Il est le défenseur, contre l'absolutisme, du gouvernement mixte. On sait son influence sur les monarchomaques allemands. Cinq ans plus tard, Johann Valentin Andreae livre son utopie classique, »*Reipublicae Christianopolitanae*«, la seule utopie allemande dans la tradition de More, Bacon et Campanella: pour être admis à Christianopolis sur l'île de Capharsalama, il faut passer un examen d'entrée. La ville, d'où l'argent est banni, est dirigée par un triumvirat, image de la Divinité, gouvernant selon la connaissance, la raison et la vérité. La même année 1619, Dietrich Reinkingk publie son »*Regimine Saeculari et Ecclesiastico*«, et, la guerre de Trente ans passée qui vit le triomphe de la raison d'Etat et la subordination des deux religions aux nécessités politiques, sa »*Biblisches Politey*« (1656), dédiée à Frédéric III de Danemark. Pour Reinkingk, la *status ratio* est une souveraineté intelligente, raisonnable, prudente, alors que celle de Machiavel n'est qu'une *Diaboli ratio*. Reinkingk est le défenseur d'une éthique sociale patriarcale de l'Etat princier luthérien, que l'on retrouve chez Seckendorff. La pensée de Leibniz est plus connue, même si le philosophe n'a pas de projet systématique pour l'Etat et la société. La politique doit faire coller son action avec la logique des choses. Leibniz refuse la raison d'Etat à la Machiavel et à la Hobbes; pour lui, la raison d'Etat comme raison de l'Empire, comme raison de l'Etat territorial et comme raison raisonnable de la communauté, n'est pas très différente du droit naturel dans ses manifestations contingentes. La raison d'Etat est fi-

nalement identique à la raison universelle, au sens philosophique du terme, ce qui est une franche utopie.

Frédéric II clôt cette galerie: pour lui, la raison d'Etat est une auto-légitimation. »L'Anti-machiavel« du Prince héritier est démenti par le »Testament politique« de 1752. Pragmatique, ennemi des systèmes, bien que grand lecteur de la littérature politique des Lumières françaises, premier serviteur de l'Etat, le roi de Prusse ne conçoit l'*Aufklärung* que comme venue d'en-haut; d'où son incompréhension pour l'*Encyclopédie*, la révolution américaine et le classicisme allemand. Faut-il poser, à propos de Frédéric II et comme le fait Meinecke, une contradiction fondamentale entre son humanisme et la raison d'Etat? Non selon Peter Nitschke; l'*Aufklärung* permit au souverain un gouvernement plus rationnel, plus efficace, plus dynamique. La philosophie allemande du droit naturel ne fut pas un obstacle à l'absolutisme éclairé, qu'elle soutint et renforça.

La dernière partie de l'ouvrage, conclusion, *Ausblick: Säkularität und Metaphysik des Politischen*, élargit le propos jusqu'à notre temps, en confrontant la raison d'Etat aux idéologies, au marxisme en particulier, en envisageant l'utopie comme une optimisation de la réalité, en soulignant les tragiques limites du politique et la décadence de l'ordre étatique dans les démocraties occidentales et dans l'Allemagne de la réunification, où flambent les foyers d'immigrés. Le recours à la société civile, c'est-à-dire à toutes les formes d'organisation et d'activité non intégrées par l'Etat, est-il la solution dans un monde qui attend tout de la technique, où le devoir est devenu insupportable, un monde en proie à la pauvreté spirituelle, soulignée en particulier par la comtesse Marion von Dönhoff? Dans ce contexte de divorce entre l'Etat et la société, l'utopie ne retrouve-t-elle pas sa fonction éternelle de proposer un projet de système du monde?

Claude MICHAUD, Paris

Georges MINOIS, Censure et culture sous l'Ancien Régime, Paris (Arthème Fayard) 1995, 335 S.

Die Bücherzensur wurde zum Thema erst mit der Erfindung der Buchdruckerkunst durch Gutenberg, als die Entwicklung des gedruckten Textes zur Massenware ihren Anfang nahm. Sie wurde von den herrschenden weltlichen und religiösen Mächten praktiziert, vornehmlich um die Verbreitung unliebsamer, die Herrschaftsverhältnisse gefährdender Meinungen zu unterbinden. Daran hat sich in weiten Teilen der Welt bis heute nichts geändert. Das Thema ist mithin noch immer hochaktuell.

Im vorliegenden Band untersucht der Verfasser die Zensur in Frankreich von ihren Anfängen im 16. Jahrhundert bis zum Sturz des Ancien Régime, als sie durch den Artikel 11 der Erklärung der Menschen- und Bürgerrechte in der Verfassung von 1791 – wenn auch noch nicht endgültig – abgeschafft wurde. Dabei geht es ihm vor allem darum, in einem Überblick den Zusammenhang von Zensur und kultureller Entwicklung aufzuzeigen, wie er sich sowohl in den Debatten um die Zensur als auch in ihren Praktiken und Auswirkungen darstellte.

Daß die Erfindung des Buchdrucks geradezu eine kulturelle Revolution ausgelöst hat, dürfte unbestritten sein. Der Verf. betont mit Recht, daß die Reformation ohne Buchdruck nicht denkbar gewesen wäre; denn zu ihren Voraussetzungen zählte der freie Zugang zur Bibel, durch den die Macht des Klerus als alleinigem Vermittler des Wortes Gottes gebrochen wurde. Kein Wunder daher, daß Übersetzungen aus der Heiligen Schrift als erste Texte von der katholischen Kirche in Frankreich zensiert und teils sogar verboten wurden. Die Zensur stand somit zunächst im Zeichen des Kampfes gegen die Reformation (vgl. S. 47f.).